



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Val-de-Marne
Ville de MANDRES-LES-ROSES

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mandres-les-Roses, le 19 mars 2024

LE MARDI 2 AVRIL 2024 À 20H30
Salle du Conseil Municipal

La réunion du Conseil municipal est accessible grâce à une retransmission en direct sur :
<https://youtube.com/live/izBudK1gsBU?> (en cas de problème : www.mandreslesroses.fr)

I – FINANCES

1. Approbation du compte de gestion pour l'exercice 2023 ;
2. Approbation du compte administratif pour l'exercice 2023 ;
3. Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 ;
4. Taux de la fiscalité 2024 ;
5. Adoption du budget primitif 2024 ;
6. Application du principe de fongibilité des crédits – BP 2024 ;
7. Subvention 2024 au C.C.A.S ;
8. Subvention 2024 à l'amicale du personnel communal ;
9. Subvention 2024 au SIVU de police ;
10. Majoration du produit de taxe d'habitation sur les résidences secondaires

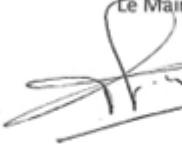
II – LOGEMENTS

11. Passage à la gestion en flux des droits de réservation des logements sociaux.

III – INFORMATIQUE

12.Approbation de la convention d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel à passer entre infocom94 et la commune de Mandres-les-Roses et autorisation donnée à monsieur le maire de signer ladite convention.

Questions / Informations diverses

Le Maire de Mandres-les-Roses,


Yves THOREAU